

Communiqué de presse

UN PROJET CYCLABLE POUR UNE MOBILITÉ DÉCARBONNÉE

21 février 2025

LA VILLE S'ENGAGE DANS LE DEVELOPPEMENT DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES SÉCURISÉS.

Le jeudi 13 février 2025 s'est tenue une réunion d'information à l'attention des riverains directement concernés par le premier tronçon de ces aménagements ayant pour objectif de tendre vers des mobilités décarbonnées à Valserhône.



Des enjeux de mobilités douces à l'échelle du Grand Genève

À l'occasion de cette réunion, Benjamin Vibert, Maire délégué de Lancrans, chargé de l'Environnement, des Mobilités et du Parc des Véhicules, a insisté sur les enjeux importants, au niveau de la ville, du territoire de Terre Valserhône et également du Grand Genève.

En effet, dans le cadre du **projet d'agglomération n°4 du Grand Genève**, la ville s'engage à développer des infrastructures cyclables adaptées et sécurisées pour faciliter les déplacements. Grâce à un financement de 35 % par la Confédération suisse, ce projet prévoit la **création de plus de 7 km d'aménagements cyclables se connectant directement à la gare, entre 2025 et 2028**.

Ces itinéraires s'inscrivent pleinement dans le **schéma cyclable de Terre Valserhône**, un plan global visant à **aménager environ 30 km de parcours cyclables sur la commune et l'intercommunalité**.

À Valserhône, un premier aménagement reliant la gare au quartier de Musinens

La réunion d'information du 13 février portait sur le projet d'aménagement d'un itinéraire cyclable sécurisé reliant la gare au quartier de Musinens. Dans ce cadre, l'ensemble des riverains situés sur le tracé avaient été conviés afin de pouvoir prendre connaissance du projet et échanger avec les élus municipaux présents, Messieurs Benjamin VIBERT et Gilles ZAMMIT (Adjoint chargé de la Voirie et des Réseaux Divers).

La présentation et les échanges qui en ont découlés ont porté principalement sur les éléments suivants :

- Les enjeux d'un tel aménagement dans une démarche d'éco-responsabilité, encourageant le développement d'**alternatives à la voiture individuelle** ainsi que **l'amélioration du cadre de vie** ;
- L'**itinéraire de 1,8km** qui permettra de relier la gare au quartier de Musinens, via la rue Favre Perreard, chemin de Beauséjour, rue Antoine Favre, avenue du Stade et rue de la Carterie ;
- La mise en place de **chaussée à voie centrale banalisée (« chaussidou »)**, pour une circulation apaisée et plus sûre pour les cycles ;
- L'**impact très limité des travaux** pour les riverains et sur la circulation avec un démarrage fin février (reprise du carrefour rue A. Favre / rue de Musinens) puis des opérations de marquage au printemps, pour une **mise en service prévisionnelle d'ici l'été 2025** ;
- Le coût total de l'aménagement estimé à **120 000 €** ;

Dans une volonté d'informer au mieux la population, une publication sera mise à jour, au fur et à mesure de l'avancement du projet, à la fois sur le site internet de la mairie et sur son compte Facebook.

En conclusion de cette réunion, une majorité des participants a salué le projet et plusieurs ont exprimé leur souhait d'être intégrés aux prochaines démarches de la ville concernant les aménagements cyclables. **Un signe positif pour les mobilités actives à Valserhône !**

Contacts presse

communication@valserhone.fr

06 47 52 13 46 ou 07 88 05 18 73

Pour plus d'infos sur les projets de mobilités à Valserhône, consultez la rubrique Ma Ville >> Les Projets >> Mobilités du site internet de la ville.